



PROJET 2020 - 2025



SOMMAIRE

Projet Institutionnel P. 3

Notre histoire

Notre identité

Notre ambition

Projet Stratégique P. 8

PROJET INSTITUTIONNEL



Notre histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Interpellée par l'absence de solutions d'accueil pour les enfants en situation de handicap mental qu'elle côtoie, Anne Sommermeyer puise dans sa foi chrétienne la conviction de poser des actes de solidarité pour combler ce manque. Ainsi naîtra "la Nichée" en 1957, puis peu après "l'Atelier", qui offre à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

En lien avec la jeune communauté protestante de Châtenay-Malabry, ces premières initiatives aboutissent à la création de l'association « Les Amis de l'Atelier », qui proposera des activités de jour pour jeunes adultes dans le cadre du Centre d'Aide par le Travail (CAT) "l'Atelier" puis du Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) "Égalité".

Dans les années 70, elle est parmi les premières associations à proposer des réponses adaptées aux personnes que les institutions psychiatriques laissent parfois sans solution d'accompagnement. Par la suite, l'association développe ses activités, en Île-de-France essentiellement, et reprend également plusieurs établissements implantés à proximité de Limoges.

Après 50 années au service des enfants et adultes en situation de handicap, l'Association Les Amis de l'Atelier devient, par décret du 3 février 2011, Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Elle accueille aujourd'hui près de 3000 personnes au sein de 80 établissements et services.



Notre identité

De ses origines, la Fondation des Amis de l'Atelier garde profondément ancrée en elle cette conviction que toute personne porte en elle une richesse à même de se révéler dans un environnement propice. Elle entend donc créer les conditions pour cela et ainsi contribuer à construire une société dans laquelle chacun trouve sa place, en se mettant au service des personnes à risque d'exclusion et, plus spécifiquement des personnes qui souffrent d'un handicap et doivent vivre dignement avec. À cet effet, elle met l'accent sur :

La primauté et l'unicité de la personne

Dans une société qui valorise la performance individuelle, la Fondation choisit de mettre en avant la personne, quelles que soient ses limites. Elle affirme la nécessité de partager la parole avec les plus vulnérables et la nécessité de promouvoir des attitudes qui leur permettent de construire sur leurs fragilités. Chaque personne doit être accueillie comme unique, avec sa personnalité et ses singularités. Pour la Fondation, ce sont là sa vocation et ses compétences professionnelles. C'est pourquoi discrimination et jugement doivent être prohibés.

Le refus de la fatalité...

La Fondation (anciennement association) des Amis de l'Atelier a joué un rôle actif dans la création de la Fédération de l'Entraide Protestante ; Fédération aujourd'hui reconnue par l'État comme tête de réseau nationale des associations protestantes engagées dans la lutte contre l'exclusion et dont elle est membre. Ces associations se regroupent pour affirmer que « *la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance, ne sont pas des fatalités* ». Elles tiennent à le traduire en actes.

.... Et l'espérance

Porteuse d'une espérance au-delà de toute espérance, la Fondation des Amis de l'Atelier entend s'attacher aux signes positifs les plus ténus et témoigner que des ressources insoupçonnées peuvent se déployer dans les situations les plus complexes. Confrontée aux limites de la vie humaine comme à celles des propositions institutionnelles, la Fondation recherche au jour le jour l'équilibre propre à chaque situation, en vue de manifester de manière inconditionnelle sollicitude, soins et accompagnement.

L'authenticité

La multiplicité et parfois la complexité des situations rencontrées dans l'accompagnement, confrontent les professionnels à certaines limites. Limites qui imposent à la Fondation d'adopter en permanence une posture d'authenticité avec ses différents interlocuteurs ; ce qui suppose également d'accepter les remises en question constructives lorsque c'est nécessaire. Dans chacun de ses établissements et services, la Fondation des Amis de l'Atelier est également soucieuse de maintenir une cohérence profonde entre ses pratiques quotidiennes et ses références.

La prise en compte de la spiritualité dans le respect de la laïcité

Conformément au principe de laïcité, la Fondation prend en compte les convictions spirituelles de la personne qu'elle accompagne. Elle est à l'écoute des questions existentielles exprimées par les résidents et par celles et ceux qui les accompagnent. Elle se refuse à tout prosélytisme.





Notre ambition

La Fondation des Amis de l'Atelier se place dans la perspective d'apporter le meilleur accompagnement qui soit pour chaque personne accueillie, sans distinction, et pour cela d'agir à tous les niveaux qui y participent : terrain, administratif ou logistique. L'action de la Fondation se déploie tout particulièrement avec l'objectif de répondre aux ambitions suivantes posées par la gouvernance de la Fondation :

Accueil et respect de l'expression de la personne

La Fondation doit favoriser l'expression de la personne sous ses différentes formes. En particulier, elle doit lui permettre d'affirmer ses choix et ses convictions tout en intégrant le cadre institutionnel, et elle doit veiller à l'associer à hauteur de ses capacités, à la définition des objectifs et modalités d'action la concernant, notamment dans le cadre de la construction de son projet individualisé.

La personne accompagnée est encouragée à décider elle-même des rythmes et des rites sociaux, tout comme à s'exprimer en développant ses capacités motrices, sensorielles, cognitives ou relationnelles qui toutes contribuent à favoriser son autonomie.

Solliciter le libre consentement et l'adhésion de la personne ou le cas échéant, de son représentant légal comme de sa famille, est un impératif pour la Fondation.

Néanmoins, le fait qu'un débat entre le « possible » et le « souhaitable » puisse exister ne peut être éludé. Pour cela, la Fondation met en place des lieux de questionnements éthiques qui permettent des remises en question ainsi que l'évaluation des pratiques au regard tant du droit que de ses valeurs fondatrices ou encore que de la sécurité des personnes.

Une démarche résolument inclusive

L'accès à une vie sociale et citoyenne pleine et entière pour les personnes en situation de handicap est une ambition affichée par la loi. La Fondation la reprend à son compte et s'attache à développer l'inclusion sociale dans ses différentes composantes.

Attentive aux développements et aux dispositifs qui existent en la matière, la Fondation conduit des actions dans des domaines aussi divers que la scolarisation des enfants avec troubles du spectre autistique, l'emploi accompagné des travailleurs ou l'habitat en milieu ordinaire.

Au quotidien, la Fondation des Amis de l'Atelier cherche à faciliter la participation de la personne accompagnée à la vie de la Cité. Créer des passerelles et des partenariats dans des domaines tels que la pratique sportive ou la vie culturelle, valoriser les compétences, le rôle et l'apport des personnes en situation de handicap pour la Cité et la société, ouvrir les portes des établissements, sont autant de moyens auxquels la Fondation fait appel. Ces actions sont aussi un moyen de favoriser le changement de regard de la société sur la personne en situation de handicap ; ce qui représente un enjeu fort dans toute démarche inclusive.

Le maintien mais aussi l'élargissement du réseau relationnel de la personne en situation de handicap constituent un autre enjeu en matière d'inclusion. Dans ce sens, la préservation des relations avec la famille ne peut être négligée, dans le respect du libre choix individuel.

Être force de proposition et d'innovation

Historiquement, la Fondation s'est développée dans une dynamique visant à répondre à des besoins de société.

D'autre part, bien des questions nées le plus souvent de la pratique des équipes auprès des personnes accompagnées, ont été des défis pour la Fondation, et ont nécessité une part d'innovation pour y répondre au mieux.

Aujourd'hui, forte d'un savoir-faire nourri par une expérience toujours plus importante, la Fondation se doit de continuer à mobiliser des ressources pour répondre à des besoins nouveaux ou encore non couverts, en étant un lieu de partage d'expériences, de recherche d'innovations ou de participation à des programmes de recherche.



PROJET STRATÉGIQUE

La déclinaison stratégique du Projet Institutionnel réaffirme les enjeux suivants sur son cœur de métier :

- *Affirmer la primauté de l'exercice du droit commun dans l'accueil et l'accompagnement.*

Nos priorités sont de développer les réponses inclusives existantes et d'en créer de nouvelles et d'accompagner les professionnels dans ce changement de pratiques et de postures.

- *Favoriser l'émergence de l'auto-détermination et adapter l'accompagnement à ce principe.*

Nos priorités sont de favoriser l'expression de la volonté des usagers en s'appuyant notamment sur leur savoir expérientiel et de favoriser la pair-aidance.

- *Développer une expertise et garantir un socle commun de pratiques, quelle que soit la typologie du handicap.*

Pour ce faire, la Fondation des Amis de l'Atelier affirmera un socle commun de pratiques professionnelles incontournables, en général et par typologie de handicap, s'assurera de sa diffusion et favorisera son application. Enfin, elle situera son expertise interne au regard des recherches et bonnes pratiques externes qui font référence.

- *Agir en direction des aidants* en offrant à l'entourage (famille et proches) des dispositifs de soutien, d'information, de formation, de répit et d'accompagnement.



- *Développer une culture médicale et soignante* en organisant et pilotant les ressources médicales, soignantes et paramédicales au service de la politique médicale et de prévention. Cette politique médicale sera rendue visible en interne comme en externe.
- *Relever le défi des nouvelles technologies* et favoriser en priorité l'acculturation numérique au service de l'inclusion des usagers.



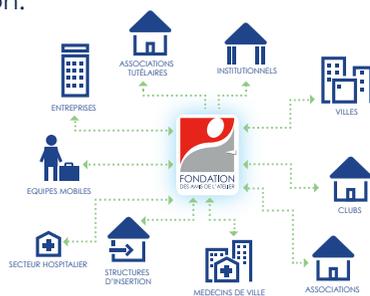
Ces enjeux liés au cœur de métier seront soutenus par :

- *Une organisation et un management adaptés aux évolutions des politiques publiques et aux ambitions de la Fondation.*
La Fondation des Amis de l'Atelier aura comme priorités de faire évoluer son modèle organisationnel, réinterroger sa politique managériale et favoriser l'appropriation des évolutions attendues pour les professionnels.
- *Le développement d'un dispositif de pilotage* permettant l'efficacité globale de la Fondation au travers, notamment et prioritairement, de la définition d'indicateurs de pilotage pertinents et adaptés, de l'accessibilité de l'information et de la mise en place d'un contrôle interne.

La Fondation a également pour enjeux majeurs de :

- *Insuffler une politique de gestion des risques apprenante* avec en priorité la mise en place de plans de prévention et de gestion des risques adaptés et partagés en bonnes pratiques.
- *Maîtriser la capacité de développement et favoriser l'innovation* pour répondre aux besoins actuels et futurs. La Fondation s'attellera à créer les conditions y compris financières pour une politique de développement réaliste et proactive répondant aux orientations du Conseil d'Administration et à créer les conditions d'un collectif favorisant les innovations, leur diffusion et leur duplication.

- *Structurer et favoriser les partenariats* dans le cadre d'une politique générale et adaptée.



- *Développer une culture commune au sein de la Fondation.*

La Fondation souhaite en priorité fédérer ses salariés et développer le sentiment d'appartenance à un collectif mais également structurer la formation interne de ses salariés en développant le service formation.



Témoignages

“ Pour moi la Fondation, c'est une deuxième chance. Aujourd'hui, toute ma situation se remet dans le droit chemin avec un travail, un logement. ”



“ On me répète que si je vais mieux aujourd'hui c'est grâce à moi, mais je pense que c'est un travail qu'on a fait ensemble. ”



“ L'aide du Pôle enfance de la Fondation a été un trésor inestimable pour nous et aucun mot ne pourrait décrire notre reconnaissance et notre gratitude envers les personnes concernées et engagées. ”



“ C'est une fierté pour nous, travailleurs handicapés, de fournir un travail professionnel. ”

“ La Fondation nous aide à réaliser nos projets et à faire des choses que l'on ne peut pas faire soi-même. ”

“ Cela nous apporte un encadrement et un accompagnement au quotidien, une stabilité dans nos démarches administratives à faire. ”



“ Pour moi la Fondation c'est s'exprimer, faire des choix, être comme tout le monde. ”

“ Quand on a la chance de trouver une structure qui permet de vivre normalement, cela n'a pas de prix pour les familles et les personnes en situation de handicap. ”



“ Pour moi la Fondation c'est ne plus être seul face à ses problèmes et être aidé face aux difficultés. ”



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège administratif : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00

www.fondation-amisdelatelier.org

